COOPERATION CHR – METZ THIONVILLE / HIA LEGOUEST
CREATION D'UN PÔLE DE REEDUCATION CIVILE ET MILITAIRE

CENTRE DE SOINS DE SUITE ET READAPTATION (SSR)

Local : **MODULE - MASSO-KINE**	Surface unitaire : **110 m²**	**Code fiche PTR06**

CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES	
Ensemble : PLATEAU TECHNIQUE REEDUCATION	Nombre de locaux : **5**
Sous-ensemble : ESPACE MEDICAL	Capacité : 10 patients en simultané
Détail :	Occupation : Personnel soignant et patients

TRAITEMENT ARCHITECTURAL
CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES
Charges d'exploitation : 4 kN/m²
Hauteur libre minimum : 2.50 m
FINITIONS
UPEC : U3 P4 E2 C2
Sols : sols souples
Murs : toile à peindre
Plinthes : remonté en plinthe PVC
Plafonds : 600x600
ACCES
Gabarit d'accès : 1.2 m
Contrôle d'accès : NON
PRESTATION TECHNIQUE / RESEAUX
PLOMBERIE SANITAIRE
Eau chaude : OUI
Eau froide : OUI
Evacuation : OUI
COURANTS FORTS ET FAIBLES :
Nombre de PC : (15PC + 15PC ond) + 3X (4PC + 4PC ond)
Nombre de RJ45 : 12(CHR) + 8(HIA)
TV : NON
WIFI/DECT : OUI
Interphonie : NON
Appel malade : OUI (5 + 3X1)
FLUIDES MEDICAUX :
Nombre de prise Oxygène : 5
Nombre de prise Vide : 5
Nombre de prise Air Comprimé Médical : 5

AMBIANCES
ACOUSTIQUE
Temps de réverbération : < 0,5 s
Isolement autre locaux : 48 dB(A)
Isolement circulation : 35 dB(A)
ECLAIRAGE
Lumière naturelle : OUI
Occultation : OUI
Eclairage ambiance : 300 lux
Eclairage ponctuel : 500 lux Lecture
CONDITIONS CLIMATIQUES INTERIEURES
Température minimale hiver : 23°C
Température maximale été : 27°C
VENTILATION
Débit d'extraction : 25 m3/heure
EQUIP / MOBILIERS DUS AU TITRE DU MARCHE
FIXES
Espace collectif :1 vasque sur paillasse 180 cm placards hauts et bas - commande non-manuelle
Prise en charge individuelle : lavabo – commande non manuelle

	EXIGENCES PARTICULIERES / OBSERVATIONS Module à caractère polyvalent pour accueillir des patients relevant de l'ortho-traumatologie, de la neurologie ou des brulés. Cloisonnement fixe pour 4 modules et cloisonnement mobile pour 1 module entre les salles de Prise en Charge Individuelle La conception de l'espace doit permettre la prise en charge en groupe et individuelle des patients avec : - 1 espace collectif de traitement de 50 à 60 m² - 2 salles de prise en charge individuelle de 15 m² - 1 salle de prise en charge individuelle de 20 m² Mobilier : - 5 tables de traitement pour espace collectif - 1 table de traitement par salle de prise en charge individuelle Les équipements présents dans les modules sont : - fixes : barres parallèles, plan bobath, espaliers, miroirs de rééducation, appareils de physiothérapie, placards de rangement … - Mobiles : arthromoteur, cryothérapie à gaz … Modules aux normes handicapées et doivent permettre l'accueil de patient en brancard ou en fauteuil roulant